



**Arrêté portant radiation de deux mandataires auprès de la sous régie de recettes du multi-accueil
« les Pitchounes », située à Dammartin-en-Goële**

Arrêté – 23.116

Mandataires radiés :

- Madame Mariana ANDREALO
- Madame Laury CARLUER

Vu la délibération du conseil communautaire n°17.060 du 23 novembre 2017 créant la régie de recettes unique auprès du service Petite Enfance de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France ;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire par intérim du SGC de Sarcelles en date du 4 décembre 2023 ;

ARRETE

Article 1 :

Le mandataire Madame Mariana ANDREALO est radié de ses fonctions auprès de la régie de recettes de la sous régie de recettes du multi-accueil « Les petits castors » située à Moussy-le-Neuf depuis le 1^{er} janvier 2019 ;

Article 2 :

Le mandataire, Madame Laury CARLUER est radiée de ses fonctions auprès de la régie de recettes de la sous régie de recettes du multi-accueil « Les petits castors » située à Moussy-le-Neuf depuis le 1^{er} janvier 2018 ;

Arrêté – 23.116

Article 3 :

Monsieur le Président de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France et Monsieur le Responsable du Centre des Finances Publiques de Sarcelles, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation du présent arrêté sera faite au Comptable par intérim du Centre des Finances Publiques de Sarcelles.

Fait à Roissy-en-France,

Pour le Président et par délégation

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois adressé au Président ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.